

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Commune de

DAINVILLE

Rue François Broussais - Lieu dit "Les Arbres"

PLAN DE DIVISION

de la propriété de la commune de DAINVILLE

Section AD n°46

Divisée en section AD n°402 - 403

ZONE 2

AD n°44

AD n°402
Commune de DAINVILLE
Acquisition CAVIGNAUX/DELMAU
27a00ca

AD n°47
M. et Mme FATOUX

~~AD n°46~~

AD n°403
Commune de DAINVILLE
05a55ca

L 6
Borne à poser

AD n°403
Commune de DAINVILLE
05a55ca

AD n°56
Commune de DAINVILLE

Stade

LEGENDE

- Bâtiment
- Mur
- Mur en plaques béton
- Clôture grillagée
- Clôture poteau béton
- Clôture barbelé
- Bordure
- Limite de propriété
- Symbole d'appartenance : mitoyen / privatif
- Représentation fiscale et administrative (limite non réelle, non garantie)
- BA Borne Ancienne
- BN Borne Nouvelle
- Clou ou broche
- 959 Cotes issues du bornage et/ou de la division

Nota : La représentation des limites et les cotes sont données à titre indicatif et ne sont pas garanties, elles ne deviendront définitives qu'après bornage contradictoire des limites.

IMPORTANT

La parcelle AD n°402, issue de la division, devra être rattachée à une unité foncière voisine, ou bénéficier d'une servitude de passage afin qu'elle ne soit pas enclavée.

NOTA

A ce stade, les limites n'ont pas fait l'objet d'un procès verbal d'accord signé par les voisins. Cette opération de bornage est en cours de réalisation.

CABINET
CARON - BRIFFAUT
SELARL DE GEOMETRES-EXPERTS

Parc des Bonnettes
11B Rue Willy Brandt
62000 ARRAS
TEL. 03.21.73.25.73
arras.geometres@caronbriffaut.com
Site internet: https://caronbriffaut.com

74 Boulevard de la Liberté
59400 CAMBRAI
TEL. 03.27.70.74.95
cambrai.geometres@caronbriffaut.com

ECHELLE: 1/500

0 5m 10m 20m



GÉOMÈTRE-EXPERT
GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

Commune :
DAINVILLE (263)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 1355 A
Document vérifié et numéroté le 25/11/2025
APTGC ARRAS
Par MARTIN Alice
technicien géomètre
Signé

Pole de Topographie et de Gestion Cadastrele
ARRAS - SAINT POL
10 rue Diderot
CS 80020
62034 ARRAS Cedex
Téléphone : 03.21.24.68.60

ptgc.620.arras@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3)
a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou d'ornage, dont copie ci-jointe, dressé
le par géomètre à
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la présente 6463.

A Modification selon les énonciations d'un acte à publier

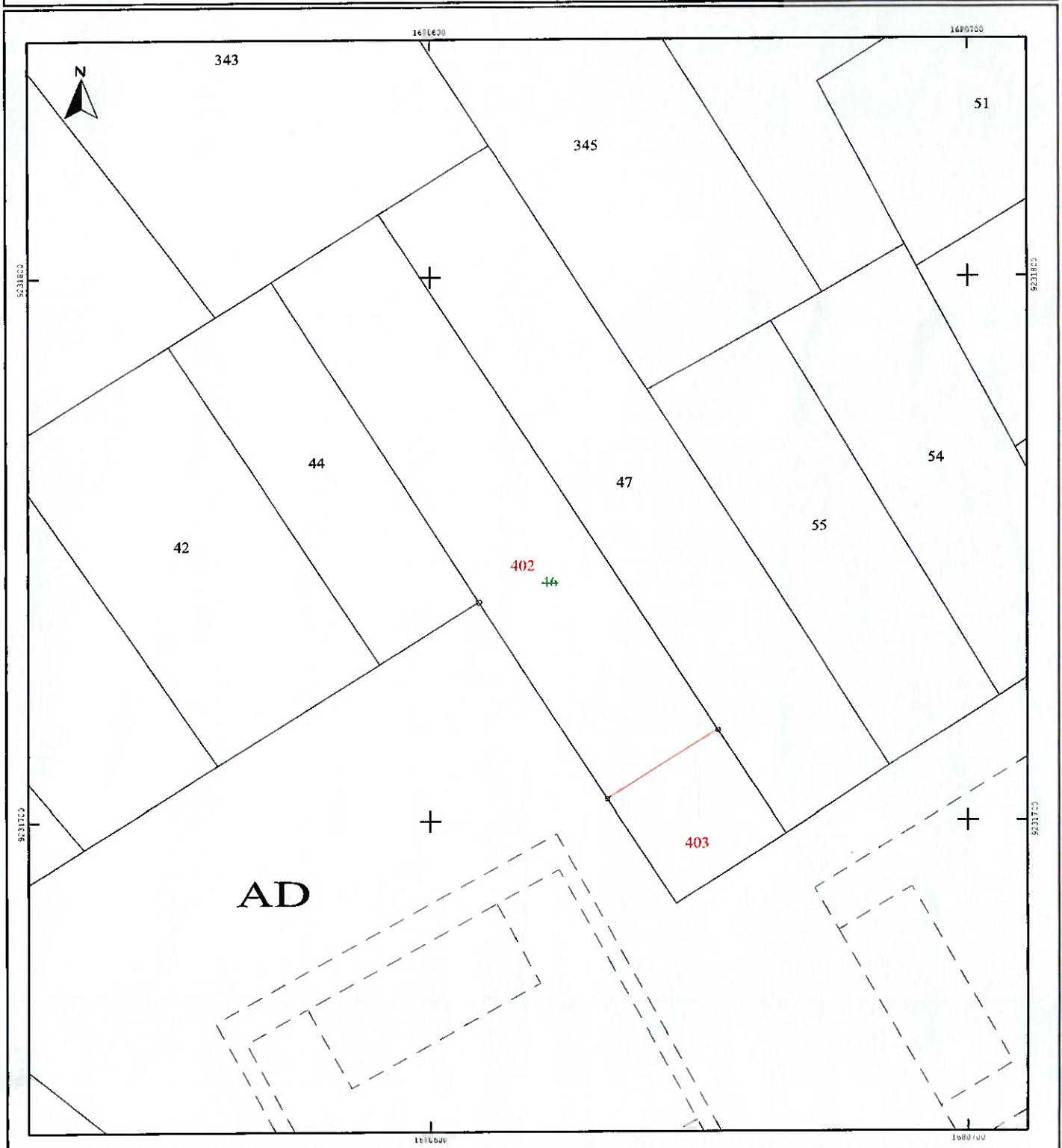
Section : AD
Feuille(s) : 000 AD 01
Qualité du plan : P4 ou CP [20 cm]
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 25/11/2025
Support numérique :

D'après le document d'arpentage
dressé par ALICE MARTIN (2)

Réf :
Le
Jean-Paul CARON
GÉOMÈTRE-EXPERT D.P.L.G.
118 Rue W. Brondt - 62000 Arras
Tél. 03 21 79 25 73



(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une mesure (plan révisé par voie de mise à jour). Dans la formule B, ne rayer que la mention « effectué sur le terrain » si elle n'est pas applicable.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc.).
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avocat, représentant qualifié de l'autorité expropriante, etc.).



Direction générale des finances publiques

Cellule d'assistance technique du SPDC

du lundi au vendredi

de 8h00 à 18h00

Courriel : esi.orleans.adspdc@dgif.finances.gouv.fr

N° de dossier :

Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du : 26/11/2025
validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : SELARL DE GEOMETRES EXPERTS CARON BRIFFAUT

SF2521231119

DESIGNATION DES PROPRIETES

DESIGNATION DES PROPRIETES										
Département : 062					Commune : 263		DAINVILLE			
Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	N° plan	Contenance
AD	0046			LES ARBRES	0ha32a55ca		263 0001355	AD	0402	0ha27a00ca
							263 0001355	AD	0403	0ha05a55ca

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30

